

Rapport de la Commission technique

Préavis municipal n° 92 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord.

Gland, le 15 mars 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n° 92 composée de :

Lock Evan	GdG; 1 ^{er} membre et rapporteur
Bertherin Sébastien	GdG
Girardet Michel	PLR
Waeber Anita	PS-Les Verts-POP
Wegmann Patrick	UDC

s'est réunie le 02. mars 2021 à 19h00, en présence de Monsieur le Municipal Gilles Davoine, ainsi que de Mathieu Gleyre délégué aux sports.

Remerciements

Les membres de la Commission remercient les personnes précitées pour leur disponibilité et les réponses apportées à leurs questions.

Préambule

En ouverture de séance la commission remercie chaleureusement Monsieur le Municipal et son délégué aux sports pour tout le travail accompli pour permettre aux citoyens de Gland d'avoir gratuitement accès à de nombreuses activités sportives au centre sportif d'En Bord et se réjouit du développement du dit centre sportif avec les nouveaux sports prévus dans le présent préavis. Elle les félicite également pour l'engagement et le dynamisme avec lequel ils mettent en place des différents événements ainsi que des manifestations sportives variées tout au long de l'année, en offrant aux habitants de notre commune la possibilité de bouger et de sortir dans Gland.

Malheureusement la commission n'a pas pu obtenir les réponses écrites à ses questions car les responsables du dossier étaient en vacances. Néanmoins celles-ci ont été données oralement et le document écrit parviendra à la commission en temps voulu.

La commission regrette également qu'aucun chapitre du préavis ne parle des accès dont on connaît la difficulté ni que le SIE n'ait été consulté à cet effet. Cette remarque se justifie d'autant plus que l'on sait qu'à plus ou moins moyen à long terme la route actuelle est menacée en raison de l'élargissement des voies CFF. Des réponses orales ont été données et figurent dans ce rapport.

Le premier membre propose de passer en revue les différentes nouvelles infrastructures dans l'ordre du préavis. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Exposé

1) Street Workout

Les modules prévus sont destinés principalement à faire du renforcement musculaire et des étirements. Des appareils pour le « cardio » ont des parties mobiles et ne sont pas appropriées en extérieur du fait d'un entretien plus conséquent et d'une usure plus rapide. De plus les appareils cardio-vasculaires ne sont pas adaptables à la morphologie des différents utilisateurs, donc pas ergonomique. L'idée est d'offrir des installations pour le plus grand nombre. La piste finlandaise et le parcours Vita situés non loin permettent de palier a ce manque.

Une charte d'utilisation ainsi qu'un lien (code QR) vers l'application Airfit (fournisseur des installations) sera également affiché.

Dans le préavis no 73 pour le réaménagement de la place de jeux du Temple il est également prévu une infrastructure de Street Workout différente de celle prévue à En Bord. Bien que ce préavis soit mené par un autre dicastère le fait d'avoir deux sortes d'engins permettra à la municipalité de développer ces infrastructures dans d'autres lieux de la ville de manière cohérente et diversifiée.

Comme pour les autres infrastructures l'accès sera libre pour toutes et tous. Des journées découvertes seront organisées avec des coachs, notamment lors de la journée la Suisse Bouge.

2) Cyclocross

L'idée de réaliser une piste de cyclocross vient suite à une discussion entre M. Davoine et le président du Vélo Club de Nyon, lui-même citoyen glandois. Il apparait que la création d'une piste de cyclocross (unique dans la région) serait un plus. Comme indiqué dans le préavis, sa construction est simple et ne nécessite aucun travail, la piste se crée par le passage répété des vélos. Il va de soi que l'accès est libre à toutes et tous et que même si un nouveau club de cyclocross se crée celui-ci n'aura pas de privilège.

Le départ de la piste se situera coté jura du terrain de football F près de la nouvelle buvette. Une haie délimitera la zone de danger du stand de tir avec la piste. Néanmoins il sera possible de créer une extension dans la zone de tir lors de l'organisation de compétition pour que la piste réponde aux normes de celle-ci. (hors période de tir bien sûr). A relever que la pose de cette haie s'avère indispensable pour des raisons de sécurité. Il est apparu qu'il arrive parfois qu'un ballon de football dégagé trop loin depuis le terrain F arrive dans la zone de tir.

La commission a demandé dans ses questions de la possibilité d'installer une zone de nettoyage. Cette installation est tout à fait envisageable puisqu'avec la construction de la buvette toute proche il est aisé d'avoir une arrivée d'eau et donc de créer une station de lavage des vélos.

La piste nécessite un éclairage car la pratique de ce sport se fait principalement en automne/hiver et en soirée. Celui-ci est très moderne puisque son intensité sera réglable par une application gérée par les responsables du centre sportif. Certaines autres infrastructures ne bénéficient pas d'un éclairage spécifique car elles se situent dans un environnement déjà éclairé par les infrastructures existantes. Cela étant, le Pumptrack pourra facilement être illuminé grâce aux luminaires du terrain D adjacent, si nous devons constater un réel intérêt à cela.

Le but n'est pas de multiplier les zones de détente. Le centre sportif d'En Bord est avant tout dédié à la pratique du sport pour toutes et tous. Pour les soirées détente il y a la zone de BBQ en Ruyre toute proche, et en cas d'organisation de compétition la buvette est à disposition.

3) Stand de Tir

Les travaux du stand de tir sont dus à une mise aux normes des installations pour que le tir sportif puisse continuer à se pratiquer en toute sécurité. Il s'agit en particulier d'installer un récupérateur de balles et d'une salle de nettoyage des armes. En plus de la mise aux normes il est prévu quelques aménagements, tel qu'une isolation thermique partielle, d'une plantation d'une haie de sécurité déjà citée dans le chapitre du cyclocross et du remplacement des lignes de tir. (marquage des coups).

Le remplacement du système de marquage des coups par la maison Polytronic est nécessaire car celui-ci a trente ans d'âge et commence à montrer des signes de faiblesse. Son entretien est compliqué car les pièces de rechanges n'existent plus. La nouvelle installation est fournie par Polytronic et est justifié suite à une étude préalable effectuée par la Société de Tir Le chêne.

Malheureusement ni l'armée, ni la confédération ne proposent de subvention pour la mise aux normes des installations de tir. Ceci est la responsabilité de la commune.

Le préavis prévoit la construction d'une nouvelle buvette. En effet l'actuelle buvette du stand de tir sera transformée en local sécurisé du nettoyage des armes (mise aux normes du stand) et il est donc nécessaire d'en construire une nouvelle. Celle-ci ne sera pas « collée » au stand mais décalée vers le terrain de football car une conduite de gaz passe à proximité et il est interdit de construire dessus. La buvette aura une capacité de 70 places environ. Le mobilier de l'ancienne buvette sera repris et complété par du mobilier en réserve de la commune. Cette nouvelle buvette sera ouverte à la location pour tous les Glandois comme pour le refuge. La société de Tir le Chêne aura priorité pour son utilisation et ne l'utilisera que pour un maximum de 65 jours par an. Le reste de l'année, soit 300 jours, elle sera à disposition du public. Les réservations seront gérées par la commune.

La possibilité de créer un stand de petit calibre (25 et 50 mètres) a été évoquée. La réalisation d'une telle infrastructure n'est pas envisagée car il n'y a pas de demande et son coût serait très élevé.

4) Padel Tennis

Le padel tennis est un nouveau sport qui se pratique à quatre joueurs. La demande émane du club de tennis. En effet il y a une demande de la part des membres et il est un bon moyen pour initier les jeunes au tennis. IL aurait été possible que le club de tennis construise lui-même cette infrastructure mais cela aurait limité son accès aux seuls membres du club de tennis et entraîné des coûts élevés pour la location par le public. La volonté de la commune étant d'offrir la pratique de beaucoup d'activités sportives gratuites a conduit celle-ci à financer elle-même cette installation. Dans le préavis il est mentionné que les courts seraient en location.

En effet la location des courts est justifiée car cela permet de couvrir les coûts d'entretien et de réparation des installations, de gérer au mieux l'affluence. Les prix seront réduits. Un prix préférentiel pour les glandois dépend du soutien de la Région de Nyon ou pas. Un système de caution présente peu d'avantage et complique la gestion (flux d'argent).

Le vestiaire mis à disposition actuellement pour le public par le club de tennis servira également comme vestiaire pour le padel.

5) Pump track

Le pump track est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, et peut être utilisé avec différents équipements sportifs, dont les VTT ou les BMX ainsi que les trottinettes et patins à roulettes. Les matériaux possibles pour construire un pumtrack sont la terre, le béton, l'asphalte, le bois ou la fibre de verre.

La création d'un pumtrack est unique dans la région. Il est composé de deux parties. Une centrale pour les petits et une plus grande pour les plus âgés. Il est composé de partie fixe (virages relevés) et de modules qui peuvent être bougés pour modifier le parcours.

Cette installation ludique est promise au succès car de nombreux enfants attendent impatiemment de pouvoir se défouler sur cette infrastructure.

Des bancs pourront être installés vers le Pumtrack pour que les parents qui surveillent leurs enfants puissent être confortables. La proximité de l'aire de Pic-Nic en Ruyre est un atout supplémentaire pour les familles.

6) Skate-park

Le skate-park sera agrandi avec une aire de « flat ». Il s'agit d'une partie plane avec une bosse d'élan avec des modules pour faire des « tricks » en planche à roulette, trottinette et patins à roulettes. La position de cette nouvelle partie n'est pas encore définitive puisqu'elle doit s'intégrer avec les nouveaux terrains de beach-volley et la piste finlandaise, mais sera relié au reste du skate-park

7) Beach Volley

Le terrain actuel est en fin de vie. Vu la forte demande notamment de la part du mouvement juniors du VBC La Côte, la municipalité a décidé de refaire non pas un mais deux terrains. Ceux-ci seront orientés parallèlement aux voies de chemin de fer (est/ouest). Le fait d'avoir deux terrains permettra d'organiser des tournois. De légers aménagements supplémentaires sont nécessaires tels que la prolongation du grillage de protection du foot. Un éclairage sera installé pour les deux terrains.

8) Terrain E

Le terrain E est actuellement utilisé par le FC Gland pour entraîner les gardiens. La construction de la halle pour le Padel Tennis va diminuer sa surface. En compensation la commune aménage une vraie surface d'entraînement avec les lignes des 5m. 16m, avec un grand et un petit but. Cette nouvelle infrastructure est une vraie plus-value pour le club de foot et pour toutes et tous.

9) Teqball

Ce sport est tout nouveau, inventé par des fans de football hongrois en 2015. Le teqball est un sport de ballon pratiqué sur une sorte de surface de tennis de table arquée, combinant ainsi football et tennis de table. La pratique ressemble au tennis-ballon qui, lui, emprunte les codes du tennis

Il peut être joué par deux joueurs en simple, quatre joueurs en double ou plusieurs joueurs dans un tour¹. Le ballon peut être touché trois fois avant d'être renvoyé sur le dessus de la moitié de table de l'adversaire. N'importe quelle partie du corps peut être utilisée pour jouer le ballon, à l'exception du bras et de la main. Les pieds, les genoux, la tête et la poitrine sont principalement utilisés. Un point est marqué si l'adversaire laisse tomber le ballon, ne peut pas le renvoyer ou enfreint d'autres règles.

Le teqball est organisé au niveau international par la Fédération internationale de Teqball (FITEQ)². Des efforts sont faits pour introduire le sport aux Jeux olympiques³.

Il revient à Mathieu Gleyre la découverte de cette possibilité d'installer cette table à Gland. Il en a parlé avec le Président du FC Gland qui s'est montré enthousiaste et a lui-même suggéré l'emplacement de la table devant la buvette du foot. Le prix de la table est faible et son accès sera libre à tout un chacun comme pour toutes les nouvelles infrastructures.

10) Ping-pong

L'achat de tables de ping-pong est le résultat direct du sondage effectué par la commune sur les nouvelles infrastructures du centre sportif. Trois tables seront installées en différents endroits. Une zone de détente sera installée avec les tables de Ping-Pong sous les arbres entre le tennis et le terrain des pommiers.

11) Mise aux normes de l'éclairage

Malheureusement l'éclairage des quatre terrains de foot A, B, C, D ne répond plus aux normes. Cela peut se comprendre pour les terrains A,B et C qui sont relativement anciens. Par contre concernant le terrain D il semblerait qu'il s'agisse d'une malfaçon. En effet les ampoules sautent systématiquement. Le délai de garantie étant dépassé il faut les changer au frais de la commune. Toutes les nouvelles lumières seront des Leds faibles en consommation d'énergie.

Discussion concernant le préavis en général

Problème de l'accès au centre sportif.

La route qui longe les voies CFF est condamnée à terme (3^{ème} voie). La commission s'inquiète du surplus de trafic généré par les nouvelles infrastructures. Monsieur Davoine nous explique que le surplus de trafic sera négligeable et que les problèmes de surcharge se produisent à certains moments de la journée seulement. Un peu comme l'avenue du Mont-Blanc. Néanmoins il est conscient de la problématique mais que pour l'instant il n'y a pas de solution à ce problème. La commission prend acte mais déplore le manque de vision même s'il est difficile d'estimer quand il faudra vraiment se préoccuper de cette question sachant que le centre sportif continuera à se développer, considérant le terrain en réserve des pommiers. En attendant il y a toutefois lieu de tenir compte que les accès aux terrains de cyclocross et de pumtrack, de même qu'à la buvette se feront par le chemin des Salettes ce qui n'impactera pas la circulation sur le chemin du Lavasson et que l'accès se fera majoritairement à pied, vélo, trottinette.... La municipalité négocie avec le nouveau propriétaire de la parcelle à l'angle de la route d'accès au centre sportif (No 4324) et le chemin du Lavasson (voir plan annexé).

Il est également prévu dans le cadre de l'agrandissement de la route de la Vy-Creuse de créer un giratoire avec le bout du chemin du Lavasson (vers les Restaurant le 14) ce qui là aussi permettra de fluidifier le trafic. En revanche pour des installations plus importantes (développement de la parcelle des pommiers. Il y aura lieu de modifier les accès au centre sportif, en fonction aussi des CFF et de la 3^{ème}, voire 4^{ème} voie et des solutions proposées.

Avec tous ces nouveaux équipements ne serait-il pas judicieux d'installer des caméras de surveillance ?

La réponse est non car il y a très peu de déprédations et que cela ne serait pas une plus-value pour la sécurité.

Avec toutes ces nouvelles installations et donc une augmentation de la fréquentation une augmentation du littering est à prévoir.

Dans le préavis il n'y a pas de budget pour des nouvelles poubelles. Il nous est répondu que beaucoup de nouvelles infrastructures sont dans des zones déjà équipées mais que si cela s'avèrerait insuffisant, le budget du SIE pourrait remédier à ce manque.

Parmi les nouvelles activités ne figure pas un mur de grimpe.

Pour qu'un mur de grimpe soit attractif il faut une certaine hauteur (env. 15m) et aucun bâtiment du centre sportif n'est aussi haut. Par contre il est envisageable d'en créer un sur le bâtiment de la future patinoire à Montoly.

Création d'un passage sous-voie pour relier le centre sportif à la patinoire.

La construction d'un passage sous-voie n'est pas envisagée à ce stade. Néanmoins lors de la construction de la patinoire il est prévu de créer un passage sous-voie pour piétons et deux roues uniquement. La création d'une ligne de transport public avec véhicule autonome reliant la gare à la patinoire et au passage sous-voie est une possibilité qui pourrait être étudiée.

Quid du terrain des pommiers.

Le terrain des pommiers est mis en réserve pour l'instant. La possibilité étant donnée de pouvoir développer le centre sportif sans toucher à cette parcelle est un atout. En effet un développement futur (20'000 m²) de cette parcelle demandera une étude approfondie des accès au centre sportif.

Journées découvertes

Il est prévu d'organiser des journées découvertes ponctuelles pour les nouveaux sports avec des coaches, tels que Street workout, teqball, padel tennis ou des tournois de beach-volley populaire, compétition de pumptrack pour toutes les générations, démonstration de Teqball, initiations au tir et compétition de cyclocross. La manifestation annuelle la Suisse bouge sera également l'occasion de faire découvrir ces nouvelles activités.

Choix des nouvelles activités

Le choix des nouvelles activités proposées par la Municipalité fait suite à des demandes de la population. Le Pumptrack se développe fortement car c'est une activité accessible à une grande partie de la population qui se pratique facilement à trottinette, vélo, patin à roulettes et skateboard. Le Street Workout a fait l'objet d'une intervention au Conseil communal et est déjà présent en Suisse. Le Padel Tennis compte de plus en plus d'adeptes et la commune a été sollicitée par de nombreuses personnes privées ainsi que par le TCC et un Conseiller communal pour construire des courts.

Enfin le Teqball est un sport récent mais qui séduit les techniciens du football. La municipalité a été confortée dans ses choix grâce à un sondage effectué par internet (mailing et Facebook) ainsi que par l'intermédiaire d'un tout ménage aux habitants de Gland qui proposait de participer à une présentation à En Bord le dimanche 30 août 2020. La commune a reçu 154 réponses au sondage avec une très grande satisfaction générale des activités proposées.

Vœux

La commission souhaite qu'une station de lavage des vélos soit installée près du départ de la piste de cyclo-cross.

La commission souhaite que la municipalité se penche rapidement sur le problème des accès au centre sportif.

Conclusions

Au vu de ce qui précède la commission est convaincue à l'unanimité du bienfondé de ce préavis. Elle salue la volonté de la municipalité de développer le centre sportif avec des activités ludiques et sportives accessibles à toutes et tous. En effet ce n'est pas moins de quatorze activités sportives qui seront ainsi proposées. Elle salue également l'optimisation de la surface du centre sportif tout particulièrement avec la création du terrain de cyclocross et du pumtrack.

Fondée sur ce qui précède, la Commission technique recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis municipal n° 92 et de prendre les décisions suivantes :

- I. - d'accorder un crédit de CHF 2'955'000.-
- II. – d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'955'000.- et à entreprendre les travaux

Signatures des membres de la Commission

Evan Lock, 1 ^{er} membre et rapporteur
Sébastien Bertherin
Michel Girardet
Anita Waeber
Patrick Wegmann

CANTON DE VAUD



"Chemin du Lavasson"

**Adaptation du carrefour
pour permettre le passage de camions**



PLAN DE SITUATION

PROJET

Echelle: 1/250

Dossier n° 7417

Plan n° 7417 / 2

"Géodonnée © Etat de Vaud"

Mensuration numérique

Modif.	Date	Dessin	Contr.	Objet de la modification
----	16.07.2019	M.F.		Projet de base
1				
2				
3				
4				
5				

G:\GLAND\7417\Projet - Genie-civil



BOVARD & NICKL S.A.

Géomètre - Génie rural - Génie civil
Système d'information du territoire

Rte de St-Cergue 23
1260 NYON

Tél. 022 / 361.17.42
Fax 022 / 362.03.70
E-mail info@bovard-nickl.ch

